Association Un Temps Pour Soi
Les Abattoirs, 72 rue Saint Fiacre
44150 ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
www.untempspoursoi-ancenis.com
Email : utps.44ancenis@gmail.com

Hatha Yoga
Kundalini Yoga
Yoga de Samara
Qi Gong
Chant Libératoire

Inscription Saison 2019-2020

NOM/Prénom ..... **Nom chèque si différent** .....

Adresse .....

CP ..... **Ville** ..... **Année naissance** .....

Tél. ..... **Email (lisible)** .....

Activités/horaires - *cocher la case horaire pour l'activité choisie.*

Jours	Activité	Horaires		Durée	Professeurs	Lieu*	Reprise
Lundi	Kundalini Yoga	❑	18:30	1.15	Claire MOISON	Les Abattoirs Salle Montaigne	*16-sept*
		❑	20 :00				
Mardi	Hatha Yoga	❑	15:00	1.15	Patricia DUCAMP	Les Abattoirs Salle Montaigne	*17-sept*
		❑	18:30			Salle des Vignes	
		❑	20:00				
Mercredi	Qi Gong	❑	18:00	1.15	Chantal LENOIR	Salle des Vignes	*18 sept*
		❑	19:30				
	Hatha Yoga	❑	18:30	1.15	Marianne LING	Les Abattoirs Salle Audubon	
Jeudi	Yoga de Samara	❑	9:30	1.15	Anne BERNARD	Les Abattoirs Salle Montaigne	*19 sept*
	Hatha Yoga Nouvelle séance	❑	9:30	1.15	Marianne LING	Les Abattoirs Salle Petipa	
		❑	11:00				
	Qi Gong	❑	9:30	1.15	Dolorès TRAINEAU	Complexe sportif du Pontreau	
		❑	11:00				
	Nouvelle séance	❑	18:30	1.15	Chantal LENOIR		
	Hatha Yoga	❑	17:00	1.15	Régine RIFF	Le Gotha Salle des Fêtes	
		❑	18:30				
		❑	20:00				
	Chant Libératoire	❑	18:30	1.15	Maud CHEREL	Les Abattoirs Salle Bossuet	

***Cf. adresses lieux des séances au verso.**

Montant/règlement - *cochez la (les) case(s) de votre choix*

1 adhérent/1 activité	1 chèque 170 €	❑	3 chèques (60 €, 55 €, 55 €)	❑
1 adhérent/2 activités	1 chèque 294 €	❑	3 chèques (102 €, 96 €, 96 €)	❑
1 adhérent étudiant/1 activité	1 chèque 129 €	❑	3 chèques (47 €, 41 €, 41 €)	❑

❑ Souhaite **attestation activité** pour employeur ou comité d'entreprise.

☞Règlement de l'association au verso.

NOM-Prénom (si 2 feuilles) _____

Adresse des salles Ancenis-Saint-Géréon

ANCENIS	Salles Audubon, Bossuet, Montaigne et Petipa	Les Abattoirs, 72 rue St Fiacre.
	Salle du Pontreau (RDC à droite en entrant)	Complexe sportif du Pontreau, Bd Joseph Vincent.
SAINT-GÉRÉON	Salle des Vignes	76 rue des Vignes.
	Salle des fêtes du Gotha	56 rue des Maîtres

Règlement de l'association

- Informations sur la marche de l'association disponibles sur le site Internet **www.untempspoursoi-ancenis.com.**
- Inscriptions prises en compte uniquement à la réception du formulaire d'inscription signé accompagné du paiement annuel, du certificat médical ou questionnaire de santé*.
  Documents à déposer dans la boite à lettres de l'association UTPS, Les Abattoirs, 72, rue Saint Fiacre, à Ancenis-Saint-Géréon.
- Cours de mi-septembre à fin juin sauf vacances scolaires et jours fériés.
- Paiement : soit 1 chèque, encaissement octobre,
  soit 3 chèques à l'ordre d'UTPS, encaissement octobre, février et avril.
  – 25 %.pour les étudiants et la pratique de plusieurs activités (à partir de la 2ème).
  Remboursement : cas de force majeure justifiée (au prorata de l'aide reçue si participation CE, sur justificatif de l'aide).
- Matériel nécessaire à la pratique apporté par chaque adhérent(e) selon les indications du professeur.
- **Assurance** : En tant qu'association non affiliée à une Fédération, UTPS n'est pas assurée pour les accidents corporels de ses adhérents; laissant le soin à chacun de vérifier ses contrats d'assurances en cours et de prendre toute disposition personnelle à sa convenance.
- Protection des données personnelles (*Loi informatique et liberté du 6/1/1978 modification de mai 2018).*
  Les données personnelles des adhérents sont destinées uniquement à un usage interne à l'association. En aucun cas, elles ne sont transmises à un quelconque organisme extérieur. Les adhérents disposent d'un droit d'accès pour demander leur rectification ou leur suppression.
- L'association et les professeurs concernés se réservent le droit d'arrêter à la fin du 1er trimestre, toute séance dont le nombre d'adhérents serait insuffisant, avec remboursement au prorata temporis.

***Certificat médical – Questionnaire de santé**

Un certificat médical est demandé à l'inscription ou au plus tard lors de la première séance.
Les deux années suivantes, le questionnaire de santé sera à remplir et à fournir lors de l'inscription saisonnière.

A..... , le .....

Signature précédée de "*Lu et approuvé*"**.**